

RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE

2^e TRIMESTRE 2019-2020

Clos le 14 septembre 2019

RÉSULTAT NET

297,3 M\$
+10,6%

VENTES

807,2 M\$
+7,9%

BÉNÉFICE BRUT

412,3 M\$
+8,1%

RATIO DES CHARGES NETTES
SUR VENTES

14,2 %



SAQ

LE GOÛT DE PARTAGER

REVUE FINANCIÈRE

Le présent rapport financier passe en revue l'exploitation de la Société des alcools du Québec (SAQ) pour le trimestre de 12 semaines et la période de 24 semaines clos le 14 septembre 2019, ainsi que sa situation financière à cette date. Ce rapport doit être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités et les notes afférentes inclus dans le présent document ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités de l'exercice clos le 30 mars 2019, les notes afférentes et la revue financière présentés dans le rapport annuel 2019 de la SAQ. L'information présentée ci-après est datée du 4 décembre 2019.

VENTES

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019-2020, les ventes ont augmenté de 59,3 millions de dollars ou 7,9 % pour se situer à 807,2 millions de dollars comparativement à 747,9 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Les ventes en volume correspondantes ont connu une progression de 5,1 % passant de 49,2 millions de litres à 51,7 millions de litres.

Les ventes du réseau des succursales et des centres spécialisés se sont élevées à 730,8 millions de dollars comparativement à 669,7 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une croissance de 9,1 %. Les ventes en volume de ce réseau ont atteint 42,7 millions de litres, une croissance de 6,5 %.

L'achat moyen des consommateurs effectué en succursale s'est établi à 49,05 \$ durant cette période, comparé à 48,27 \$ pour le même trimestre de 2018-2019. Globalement, le prix de vente moyen au litre dans le réseau des succursales a augmenté à 18,73 \$, comparativement à 18,34 \$ pour l'exercice précédent.

Par ailleurs, les ventes réalisées auprès du réseau des grossistes-épiciers ont connu une baisse de 2,3 % par rapport au même trimestre de l'exercice précédent pour s'établir à 76,4 millions de dollars. Les ventes en volume correspondantes ont totalisé 9 millions de litres, soit une diminution de 1,1 %.

Pour la période de 24 semaines terminée le 14 septembre 2019, globalement les ventes ont atteint 1,571 milliard de dollars comparativement à 1,503 milliard de dollars pour le premier semestre de 2018-2019, soit une hausse de 4,5 %. Exprimées en volume, les ventes se sont élevées à 100 millions de litres, une croissance de 1,3 million de litres ou 1,3 %.

Depuis le début de l'exercice, les ventes du réseau des succursales et des centres spécialisés ont progressé de 80,5 millions de dollars ou 6 % pour atteindre 1,424 milliard de dollars. Exprimées en volume, les ventes de ce réseau ont connu une progression de 2,6 millions de litres ou 3,3 % pour se situer à 82,4 millions de litres.

Quant aux ventes réalisées auprès du réseau des grossistes-épiciers, elles affichent une baisse de 12,2 millions de dollars ou 7,7 % pour clôturer à 146,8 millions de dollars. Les volumes correspondants ont diminué de 1,3 million de litres ou 6,9 % pour totaliser 17,6 millions de litres. La baisse des ventes effectuées auprès du réseau des grossistes-épiciers au cours du premier semestre est principalement attribuable à l'important niveau de commandes enregistré par ce réseau auprès de la SAQ lors du dernier trimestre de 2018-2019.

PAR CATÉGORIES DE PRODUITS

Les ventes de vins au second trimestre ont progressé de 33,1 millions de dollars ou 6,1 % pour atteindre 573,7 millions de dollars. Les ventes en volume de cette catégorie ont totalisé 40,3 millions de litres, une augmentation de 3,1 %.

Commercialisée uniquement dans le réseau des succursales et des centres spécialisés, la catégorie des spiritueux a connu une croissance de ses ventes de 21,7 millions de dollars ou 11,9 % pour se situer à 203,4 millions de dollars. Exprimées en volume, les ventes ont atteint 6,3 millions de litres, soit une hausse de 8,6 %.

La catégorie des boissons panachées a enregistré une hausse de ses ventes de 22,2 % pour totaliser 23,1 millions de dollars. Les ventes en volume de cette catégorie ont connu une augmentation de 20,6 % pour s'établir à 4,1 millions de litres.

Enfin, les ventes de la catégorie des bières, des cidres et des produits complémentaires ont connu une augmentation de 0,3 million de dollars ou 4,5 % pour s'établir à 7 millions de dollars. De cette somme, un total de 3,9 millions de dollars représente uniquement les ventes de bières. Les ventes en volume correspondantes ont augmenté de 0,1 million de litres ou 11,1 % pour totaliser 1 million de litres.

BÉNÉFICE BRUT

Le bénéfice brut du deuxième trimestre de l'exercice 2019-2020 s'est élevé à 412,3 millions de dollars, en hausse de 30,9 millions de dollars ou 8,1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice 2018-2019. La marge brute s'est établie à 51,1 % comparativement à 51 % pour le même trimestre de l'exercice précédent.

Pour l'exercice en cours, le bénéfice brut s'est chiffré à 792,3 millions de dollars, une augmentation de 31,6 millions de dollars ou 4,2 %. La marge brute s'est établie à 50,4 % comparativement à 50,6 % pour le premier semestre de l'exercice 2018-2019.

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

La Société s'est conformée aux nouvelles normes IFRS publiées et révisées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada devant être obligatoirement appliquées pour un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019.

Modifications des normes devant obligatoirement être appliquées pour l'exercice considéré

En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location », laquelle remplace l'IAS 17 « Contrats de location » et certaines autres interprétations liées aux contrats de location. L'IFRS 16 supprime le classement à titre de contrat de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 conserve en grande partie l'approche de l'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'informations à fournir. La Société étant assujettie à d'importantes obligations contractuelles en lien avec ses succursales sous forme de contrats de location simple conformément à l'IAS 17, l'adoption de la norme IFRS 16 a donné lieu à une hausse significative des actifs et des passifs et à une hausse de la charges d'intérêts associée aux obligations locatives. La Société a adopté les exigences de l'IFRS 16 le 31 mars 2019 selon la méthode rétrospective modifiée et les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités, tel que permis par la norme.

Pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16, se reporter à la note 4 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour la période de 12 semaines close le 14 septembre 2019.

CHARGES NETTES

Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les charges financières nettes.

Établies ainsi, les charges nettes du trimestre ont totalisé 115 millions de dollars, soit une augmentation de 2,5 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Exprimées en fonction des ventes, les charges nettes du second trimestre présentent un taux de 14,2 % comparativement à 15 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La rémunération du personnel, qui constitue la principale catégorie des charges nettes de l'organisation, a totalisé 82,1 millions de dollars contre 79,8 millions de dollars pour le même trimestre de 2018-2019, soit une hausse de 2,3 millions de dollars ou 2,9 %. Exprimée en fonction des ventes, la rémunération du personnel présente un ratio amélioré de 10,2 % par rapport à 10,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La seconde catégorie de charges nettes en importance, soit les frais d'occupation d'immeubles, s'est élevée à 20,8 millions de dollars alors qu'elle était de 20,5 millions de dollars au second trimestre de 2018-2019, soit une hausse de 1,5 %. Cette variation est principalement attribuable à l'adoption au 31 mars 2019 de la norme IFRS 16, qui a résulté en la comptabilisation de charges d'amortissement et d'intérêts supérieures aux charges locatives comptabilisées en vertu de l'IAS 17. L'information comparative n'a pas été retraitée pour les années antérieures à 2019-2020. Se reporter à la note 4 des notes afférentes aux présents états financiers intermédiaires résumés pour plus de détails.

Les frais d'utilisation de l'équipement et des fournitures ont connu une baisse de 1,2 millions de dollars pour se situer à 7,2 millions de dollars.

Finalement, les autres charges ont connu une augmentation de 1,1 million de dollars comparativement au second trimestre de l'exercice précédent, pour totaliser 4,9 millions de dollars. Cette hausse est particulièrement attribuable à l'impact de la norme IFRS 16 qui a eu comme incidence l'accroissement des charges financières nettes de 1,1 million de dollars. Sans cet impact les autres charges auraient été stables.

Depuis le début de l'exercice, les charges nettes se sont chiffrées à 234,2 millions de dollars comparativement à 231,7 millions de dollars pour la période correspondante de 2018-2019, une croissance de 1,1 %. Exprimées en fonction des ventes, les charges nettes présentent un ratio de 14,9 % par rapport à 15,4 % l'année précédente. Ces résultats démontrent les efforts mis en œuvre afin d'améliorer la performance et l'efficacité de l'organisation.

RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL

Pour la période de 12 semaines close le 14 septembre 2019, le résultat net s'est élevé à 297,3 millions de dollars, une augmentation de 28,4 millions de dollars ou 10,6 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. La marge nette affiche un taux de 36,8 % comparativement à 36 % pour le même trimestre correspondant de 2018-2019.

Pour l'exercice en cours, le résultat net s'est chiffré à 558,1 millions de dollars, soit une hausse de 29,1 millions de dollars ou 5,5 %. La marge nette affiche un taux de 35,5 % en comparaison à 35,2 % pour le semestre correspondant de l'exercice précédent.

REVENUS GOUVERNEMENTAUX

À titre de société d'État, la SAQ génère des revenus substantiels aux deux paliers gouvernementaux, sous forme de taxes à la consommation, de droits d'accise et de douane et de résultat net tiré de son exploitation. Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019-2020, ces revenus ont atteint 565,5 millions de dollars comparativement à 521,5 millions de dollars pour la même période de 2018-2019, une augmentation de 44 millions de dollars ou 8,4 %. Cette hausse s'explique principalement par une croissance du résultat net enregistré au cours du trimestre, par une perception plus importante des taxes à la consommation résultant de l'accroissement des ventes ainsi que par l'augmentation des droits d'accise.

Pour l'exercice en cours, les revenus gouvernementaux tirés de l'exploitation de la SAQ se sont chiffrés à 1,082 milliard de dollars, soit une augmentation de 44,6 millions de dollars ou 4,3 % par rapport à la période comparative de l'exercice précédent.

INVESTISSEMENTS

L'entreprise a consacré une somme de 5,7 millions de dollars à de nouveaux investissements au cours du dernier trimestre. Plus de la moitié de cette somme a été investie dans le développement des systèmes informationnels, soit 3,3 millions de dollars. Une somme de 2,2 millions de dollars a été injectée dans son réseau de succursales ainsi que dans le réaménagement des centres de distribution et administratifs. Finalement, 0,2 million de dollars a été consacré dans la mise à niveau du matériel roulant et de l'équipement.

Depuis le début de l'exercice, les dépenses en investissement se sont élevées à 9 millions de dollars, dont 4,6 millions de dollars ont été investis dans le développement des systèmes informatiques. D'autre part, les investissements dédiés à des projets de renouvellement et de maintenance du réseau des succursales, des centres de distribution et des édifices administratifs ont totalisé 4 millions de dollars. La mise à niveau du matériel roulant et de l'équipement a nécessité des investissements de 0,4 million de dollars.

SITUATION FINANCIÈRE

Au 14 septembre 2019, l'actif total de la SAQ s'établissait à 1,252 milliard de dollars contre 913,8 millions de dollars au 30 mars 2019, soit une hausse de 338,5 millions de dollars. Depuis le 30 mars 2019, la trésorerie a connu une croissance de 48,8 millions de dollars. Les comptes-clients et autres débiteurs ont augmenté de 4,1 millions de dollars. Au cours du trimestre la Société québécoise du cannabis (SQDC) a remboursé à la SAQ une somme de 10 millions de dollars, ce qui représentait le solde résiduel de l'avance octroyée à celle-ci pour la mise en œuvre des activités de vente de cannabis au Québec. Les stocks ainsi que les dépôts et charges payées d'avance ont respectivement diminué de 10,3 millions de dollars et de 10,7 millions de dollars. Les actifs non courants ont quant à eux augmenté de 306,6 millions de dollars depuis le 30 mars 2019. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des actifs au titre de droits d'utilisation relatifs aux baux des succursales qui découlent de l'adoption de la norme IFRS 16 au 31 mars 2019.

Par ailleurs, le passif courant totalisait 583,7 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre comparativement à 838,3 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent, soit une diminution de 254,6 millions de dollars. Cette variation s'explique principalement par le paiement du dividende de 300,9 millions de dollars, par une diminution de 23,7 millions de dollars des comptes fournisseurs et autres charges à payer ainsi que par la réduction des provisions de 11 millions de dollars. Ces diminutions ont été partiellement compensées par l'augmentation des taxes et droits gouvernementaux à payer de 28,4 millions de dollars. De plus, l'application de la norme IFRS 16 a généré la comptabilisation d'obligations locatives à la hauteur de 312,7 millions de dollars dont 52,6 millions de dollars classés dans les passifs courants à la fin du présent trimestre. Les passifs non courants ont connu une augmentation de 261 millions de dollars causé principalement par la comptabilisation d'obligations locatives due à l'adoption de la norme IFRS 16.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES

La direction de la SAQ est satisfaite des résultats obtenus. À l'aube de la période des fêtes, la Société est prête à entamer la période la plus achalandée de son exercice.

Avec une offre diversifiée de produits et un service-conseil apprécié de la clientèle, la direction est confiante de poursuivre sa croissance au cours des prochains trimestres.

ÉTAT RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers de dollars canadiens)
(non audité)

	Trimestres de 12 semaines clos les		Périodes de 24 semaines closes les	
	14 septembre 2019	15 septembre 2018	14 septembre 2019	15 septembre 2018
VENTES (note 5)	807 239 \$	747 957 \$	1 570 878 \$	1 502 608 \$
COÛT DES PRODUITS VENDUS (note 5)	394 935	366 540	778 622	741 978
BÉNÉFICE BRUT (note 5)	412 304	381 417	792 256	760 630
Frais de vente et mise en marché et distribution	111 749	110 748	225 443	223 182
Frais d'administration	17 563	17 256	38 086	38 985
Revenus publicitaires, promotionnels et divers	(15 038)	(15 261)	(31 132)	(30 278)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	298 030	268 674	559 859	528 741
Charges financières (produits nets de financement)	(421)	(255)	(712)	(238)
Intérêts en vertu des obligations locatives (note 4)	1 108	–	2 474	–
Charges financières nettes	687	(255)	1 762	(238)
RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL	297 343 \$	268 929 \$	558 097 \$	528 979 \$

Les états financiers intermédiaires résumés reflètent l'adoption, au 31 mars 2019, de la norme IFRS 16. Pour plus de précisions sur cette norme, consulter la note 4 des notes afférentes aux présents états financiers.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ÉTAT RÉSUMÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars canadiens)
(non audité)

	Période de 24 semaines close le 14 septembre 2019				
	Capital-actions	Résultats nets non distribués	Autres éléments du résultat global	Avances à l'actionnaire	Total
SOLDE AU 30 MARS 2019	30 000 \$	15 199 \$	(5 492)\$	– \$	39 707 \$
Résultat net	–	558 097	–	–	558 097
Avances à l'actionnaire	–	–	–	(226 000)	(226 000)
SOLDE AU 14 SEPTEMBRE 2019	30 000 \$	573 296 \$	(5 492)\$	(226 000)\$	371 804 \$
	Période de 24 semaines close le 15 septembre 2018				
	Capital-actions	Résultats nets non distribués	Autres éléments du résultat global	Avances à l'actionnaire	Total
SOLDE AU 31 MARS 2018	30 000 \$	15 199 \$	(4 059)\$	– \$	41 140 \$
Résultat net	–	528 979	–	–	528 979
Avances à l'actionnaire	–	–	–	(220 000)	(220 000)
SOLDE AU 15 SEPTEMBRE 2018	30 000 \$	544 178 \$	(4 059)\$	(220 000)\$	350 119 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ÉTAT RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars canadiens)
(non audité)

	14 septembre 2019	30 mars 2019
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie	268 351 \$	219 528 \$
Comptes clients et autres débiteurs (note 6)	68 695	64 589
Stocks	406 648	416 972
Dépôts et charges payées d'avance	8 061	18 801
	751 755	719 890
Immobilisations corporelles	167 856	172 166
Immobilisations incorporelles	22 616	21 672
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 4)	309 000	–
Actif net au titre des prestations définies du régime de retraite	1 096	86
	1 252 323 \$	913 814 \$
PASSIF		
Passif courant		
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	358 516 \$	382 280 \$
Taxes et droits gouvernementaux à payer	161 680	133 251
Provisions	10 868	21 873
Tranche à moins de un an des obligations locatives (note 4)	52 641	–
Dividende à payer	–	300 917
	583 705	838 321
Obligations locatives (note 4)	260 015	–
Passif au titre des crédits de congés de maladie cumulés	36 799	35 786
	880 519	874 107
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	30 000	30 000
Résultats nets non distribués	573 296	15 199
Autres éléments du résultat global	(5 492)	(5 492)
Avances à l'actionnaire	(226 000)	–
	371 804 \$	39 707
	1 252 323 \$	913 814 \$

Les états financiers intermédiaires résumés reflètent l'adoption, au 31 mars 2019, de la norme IFRS 16. Pour plus de précisions sur cette norme, consulter la note 4 des notes afférentes aux présents états financiers.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

TABLEAU RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens)
(non audité)

	Trimestres de 12 semaines clos les		Périodes de 24 semaines closes les	
	14 septembre 2019	15 septembre 2018	14 septembre 2019	15 septembre 2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Résultat net	297 343 \$	268 929 \$	558 097 \$	528 979 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissement des immobilisations corporelles	4 437	4 501	8 791	9 046
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 425	2 468	2 872	4 951
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	10 947	–	24 457	–
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	726	–	695	(92)
Perte à la cession d'immobilisations incorporelles	–	256	–	256
Charge au titre des crédits de congés de maladie	741	725	1 482	1 450
Charge au titre du régime de retraite	261	258	522	516
Ajustements pour charges financières nettes (produits nets de financement) et autres	423	(508)	1 234	(744)
	316 303	276 629	598 150	544 362
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	18 585	(28 849)	14 991	35 208
Intérêts payés	(2)	(1)	(7)	(17)
Intérêts perçus	687	509	1 247	761
Intérêts en vertu des obligations locatives	(1 108)	–	(2 474)	–
Prestations versées au titre du régime des crédits de congés de maladie cumulés	(347)	(302)	(469)	(607)
Capitalisation de l'obligation au titre des prestations définies du régime de retraite	–	–	(1 498)	(1 000)
Prestations versées au titre du régime de retraite	(16)	(17)	(34)	(34)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	334 102	247 969	609 906	578 673
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Dissolution de la coentreprise	–	442	–	442
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 211)	(1 707)	(5 215)	(2 639)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(2 571)	(1 074)	(3 816)	(1 226)
Produit de cession d'immobilisations corporelles	8	–	39	12 310
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5 774)	(2 339)	(8 992)	8 887
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Loyers versés en trésorerie en vertu des obligations locatives	(11 244)	–	(25 174)	–
Avances sur dividende	(196 917)	(186 665)	(226 000)	(220 000)
Dividende	–	–	(300 917)	(281 664)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(208 161)	(186 665)	(552 091)	(501 664)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	120 167	58 965	48 823	85 896
TRÉSORERIE AU DÉBUT	148 184	161 752	219 528	134 821
TRÉSORERIE À LA FIN	268 351 \$	220 717 \$	268 351 \$	220 717 \$

Les états financiers intermédiaires résumés reflètent l'adoption, au 31 mars 2019, de la norme IFRS 16. Pour plus de précisions sur cette norme, consulter la note 4 des notes afférentes aux présents états financiers.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestres clos les 14 septembre 2019 et 15 septembre 2018
(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)
(non audités)

1

GÉNÉRALITÉS, STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société des alcools du Québec (la Société mère) est constituée en vertu de la *Loi sur la Société des alcools du Québec* (RLRQ, c. S-13). Son siège social est situé au 7500, rue Tellier, à Montréal, Québec, Canada. La Société mère et sa filiale 9268-2707 Québec inc. (collectivement la Société) ont pour mandat de faire le commerce des boissons alcooliques. Cette filiale a été dissoute en date du 15 mai 2019.

Le 12 juin 2018, à la suite de l'adoption du projet de loi n° 157 – *Loi constituant la Société québécoise du cannabis (SQDC), édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière* –, ce mandat a été modifié afin d'y inclure la vente du cannabis dans une perspective de protection de la santé, afin d'intégrer les consommateurs au marché licite du cannabis et de les y maintenir, sans favoriser la consommation de cannabis (article 16.1 de la *Loi sur la Société des alcools du Québec*). La Société exerce cette mission exclusivement par l'entremise de la Société québécoise du cannabis (SQDC), compagnie à fonds social, constituée en vertu de l'article 23.1 de la *Loi sur la Société des alcools du Québec*. La SQDC, bien qu'elle soit considérée comme une filiale de la Société dans la *Loi*, ne répond pas aux critères d'une filiale selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Elle est plutôt considérée comme une entreprise associée. Par conséquent, les comptes de cette entité ne sont pas consolidés avec ceux de la Société.

À titre de société d'État, la Société est exonérée de l'impôt sur les bénéfices.

2

EXERCICE FINANCIER

L'exercice financier de la Société se termine le dernier samedi du mois de mars. L'exercice financier qui prendra fin le 28 mars 2020 et celui clos le 30 mars 2019 comprennent 52 semaines d'exploitation chacun.

3

MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires résumés de la Société ont été préparés conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils utilisent les mêmes méthodes comptables que celles décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de l'exercice clos le 30 mars 2019 qui ont été préparés conformément aux IFRS à l'exception des normes comptables entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Les états financiers intermédiaires résumés n'incluent pas toutes les informations requises selon les IFRS pour des états financiers complets et doivent donc être lus avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes inclus dans le rapport annuel de la Société de l'exercice clos le 30 mars 2019.

Les états financiers intermédiaires résumés de la Société pour le trimestre clos le 14 septembre 2019 ont été approuvés par le comité d'audit du 4 décembre 2019. Ceux-ci regroupent, pour le trimestre clos le 15 septembre 2018, les comptes de la Société mère ainsi que ceux de sa filiale, 9268-2707 Québec inc., laquelle n'a généré aucune activité économique depuis l'exercice clos le 28 mars 2015. La filiale 9268-2707 Québec inc., a été dissoute en date du 15 mai 2019.

Les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement les résultats opérationnels de l'exercice entier. Historiquement, le troisième trimestre a donné lieu à des revenus et à une rentabilité supérieurs, notamment puisqu'il comporte 16 semaines.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestres clos les 14 septembre 2019 et 15 septembre 2018
(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)
(non audités)

4

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, laquelle remplace l'IAS 17 « Contrats de location » et certaines autres interprétations liées aux contrats de location.

L'IFRS 16 modifie la définition du contrat de location, établit les principes concernant l'évaluation, la comptabilisation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leurs sujets, pour les deux parties au contrat, soit le preneur et le bailleur. L'IFRS 16 supprime le classement à titre de contrat de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et les contrats de location dont l'actif sous-jacent a une faible valeur. Ces exemptions sont comptabilisées à titre de charges d'exploitation de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût, lequel comprend le montant initial de l'obligation locative, les paiements de loyers versés à la date de début du contrat de location ou avant cette date déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, les coûts directs initiaux engagés, une estimation des coûts de démantèlement, de remise en état de l'actif ou de restauration. L'actif au titre de droits d'utilisation est par la suite évalué au coût, sauf s'il se qualifie pour le modèle de la juste valeur (applicable aux immeubles de placement), diminué du cumul des amortissements et de pertes de valeur et ajusté pour tenir compte des réévaluations de l'obligation locative. L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité du bien sous-jacent.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs, actualisée selon le taux implicite ou le taux d'emprunt marginal de la Société à la date de première application si le preneur ne peut déterminer le taux implicite. Les paiements de loyers utilisés pour les calculs comprennent principalement les paiements de loyer fixes (y compris en substance), les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, le prix d'exercice de toute option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer, les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par la Société de l'option de résiliation du contrat de location ainsi qu'une estimation des paiements relatifs à la garantie de valeur résiduelle. L'obligation locative est par la suite évaluée au coût amorti au moyen du taux d'intérêt effectif pour refléter les changements dans les paiements de loyers.

La Société réévalue l'obligation locative (et apporte un ajustement correspondant aux actifs au titre de droits d'utilisation) dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- il y a eu un changement dans la durée du contrat de location, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé ;
- il y a eu un changement dans les paiements de loyers en raison de la variation d'un indice ou d'un taux, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen du même taux d'actualisation qui avait été utilisé initialement pour déterminer l'obligation (sauf si le changement dans les paiements de loyers est attribuable à une variation d'un taux d'intérêt variable, auquel cas un taux d'actualisation révisé est utilisé) ; ou
- un contrat de location a été modifié et la modification du contrat de location n'est pas traitée comme un contrat de location distinct, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé.

L'IFRS 16 reconduit pratiquement toutes les dispositions de la norme IAS 17 relatives à la comptabilisation par le bailleur. Par conséquent, le bailleur continue d'appliquer le classement à titre de contrats de location simple ou contrats de location-financement basé sur le transfert des risques et avantages inhérents à la propriété.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestres clos les 14 septembre 2019 et 15 septembre 2018
(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)
(non audités)

4. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES (suite)

La Société a adopté les exigences de l'IFRS 16 le 31 mars 2019 selon la méthode rétrospective modifiée. Les périodes antérieures n'ont pas été retraitées. L'application de l'IFRS 16 n'a pas eu d'impact sur le solde des résultats nets non distribués au 31 mars 2019.

La Société s'est prévaluée des mesures de simplification permises par la norme. En conséquence elle a dû :

- appliquer la norme aux contrats qui avaient été précédemment identifiés comme des contrats de location en vertu de l'IAS 17 et de l'IFRIC 4. Les contrats qui n'avaient pas été précédemment identifiés comme des contrats de location ou comme des contrats contenant des contrats de location n'ont pas été réévalués ;
- appliquer le même taux d'actualisation pour un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires ;
- exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre de droits d'utilisation lors de la transition ;
- comptabiliser les contrats de location à court terme et ceux dont les biens sous-jacents sont de faible valeur sur une base linéaire à titre de charge d'exploitation ; et
- comptabiliser chaque composante locative et les composantes non locatives qui s'y rattachent, à l'exception des taxes foncières, comme une seule composante de nature locative.

Au niveau de l'état résumé de la situation financière, l'adoption de l'IFRS 16 a eu pour conséquence une augmentation des immobilisations corporelles de 315,2 millions de dollars et des passifs de 319,6 millions de dollars respectivement à la date de la première application en raison de la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation et de la comptabilisation d'obligations locatives. La valeur des actifs au titre de droits d'utilisation a initialement été évaluée au montant des obligations locatives, puis ajustée des loyers à payer qui étaient comptabilisés dans l'état de la situation financière relativement à ces contrats de location immédiatement avant la date de première application.

L'adoption de l'IFRS 16 a engendré les modifications suivantes à l'état résumé du résultat global :

- les charges locatives comptabilisées conformément à l'IAS 17 au poste « Frais de vente et mise en marché et distribution », s'élevant à 13,5 millions de dollars et 27,2 millions de dollars respectivement pour le trimestre et le semestre correspondants de l'exercice 2018-2019, ont été substituées pour le présent trimestre et la période de 24 semaines clos le 14 septembre 2019 par des charges d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, ainsi que par une charge d'intérêts en vertu des obligations locatives tel que requis par les dispositions de l'IFRS 16 ;
- les charges d'amortissement qui s'élèvent respectivement à 11 millions de dollars pour le présent trimestre et 24,5 millions de dollars pour l'exercice en cours sont présentées dans la rubrique « Frais de vente et mise en marché et distribution » ; et
- les intérêts en vertu des obligations locatives qui s'élèvent respectivement à 1,1 million de dollars pour le présent trimestre et 2,5 millions de dollars pour l'exercice en cours sont présentés distinctement à l'état résumé du résultat global.

Concernant le tableau résumé des flux de trésorerie, les remboursements du principal de l'obligation locative sont présentés distinctement dans la section « Activités de financement ».

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestres clos les 14 septembre 2019 et 15 septembre 2018
(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)
(non audités)

5

VENTES, COÛT DES PRODUITS VENDUS ET BÉNÉFICE BRUT

	Trimestres de 12 semaines clos les					
	14 septembre 2019			15 septembre 2018		
	Succursales et centres spécialisés	Grossistes- épiciers	Total	Succursales et centres spécialisés	Grossistes- épiciers	Total
Ventes	730 856 \$	76 383 \$	807 239 \$	669 735 \$	78 222 \$	747 957 \$
Coût des produits vendus	355 166	39 769	394 935	327 251	39 289	366 540
Bénéfice brut	375 690 \$	36 614 \$	412 304 \$	342 484 \$	38 933 \$	381 417 \$

	Périodes de 24 semaines closes les					
	14 septembre 2019			15 septembre 2018		
	Succursales et centres spécialisés	Grossistes- épiciers	Total	Succursales et centres spécialisés	Grossistes- épiciers	Total
Ventes	1 424 059 \$	146 819 \$	1 570 878 \$	1 343 570 \$	159 038 \$	1 502 608 \$
Coût des produits vendus	700 730	77 892	778 622	660 276	81 702	741 978
Bénéfice brut	723 329 \$	68 927 \$	792 256 \$	683 294 \$	77 336 \$	760 630 \$

6

COMPTES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

La Société agit à titre de prestataire auprès de la SQDC pour la livraison de certains services. La valeur de ceux-ci est incluse dans les comptes clients et autres débiteurs au 14 septembre 2019 et totalise 0,4 million de dollars (0,4 million de dollars au 30 mars 2019).

Le solde résiduel des sommes avancées par la Société pour le compte de la SQDC, dans le but d'assurer le mandat de mise en œuvre des activités de vente de cannabis au Québec, a été réglé en totalité au cours du deuxième trimestre de l'exercice en cours conformément à l'entente de versement intervenue entre les parties. Au 30 mars 2019, ces avances s'élevaient à 14,5 millions de dollars et étaient incluses dans les comptes clients et autres débiteurs.

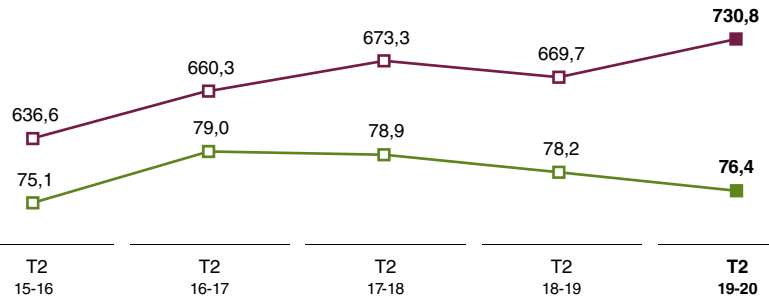
VENTES ET CHARGES NETTES

Trimestre de 12 semaines clos le 14 septembre 2019

Évolution des ventes par réseaux

(en millions de dollars canadiens)

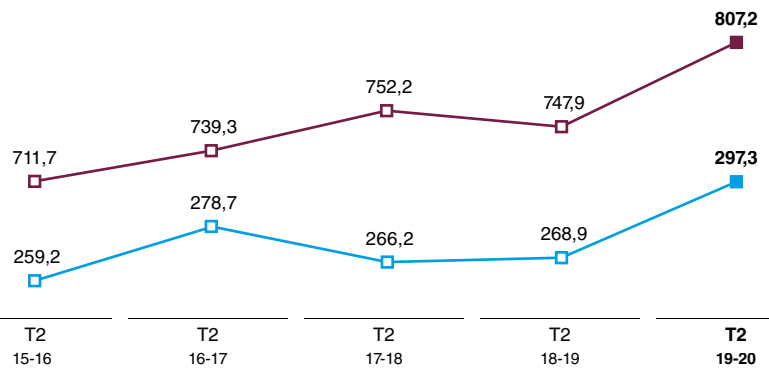
- Ventes – Succursales et centres spécialisés
- Ventes – Grossistes-épiciers



Évolution des ventes totales et du résultat net

(en millions de dollars canadiens)

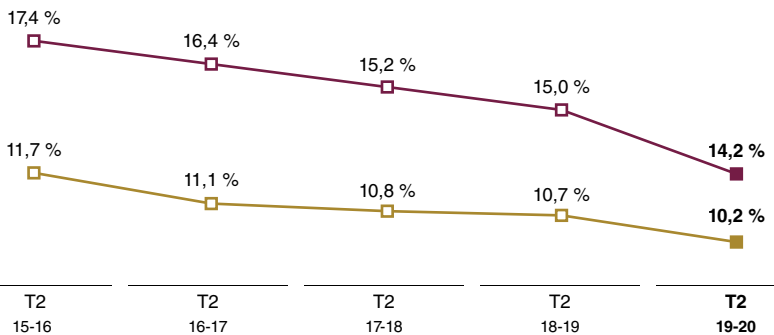
- Ventes totales
- Résultat net



Évolution des ratios de charges nettes et de rémunération

(en pourcentage des ventes)

- Ratio des charges nettes⁽¹⁾
- Ratio de la rémunération du personnel⁽²⁾



(1) Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les charges financières nettes.

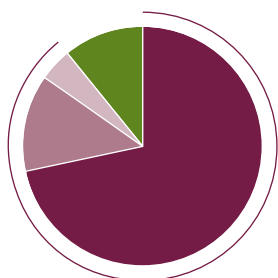
(2) Les états financiers intermédiaires résumés reflètent l'adoption, au 31 mars 2019, de la norme IFRS 16. Pour plus de précisions sur cette norme, consulter la note 4 des notes afférentes aux présents états financiers.

Certains chiffres comparatifs ont été redressés en fonction de la présentation adoptée au cours du trimestre.

RÉPARTITION DES VENTES

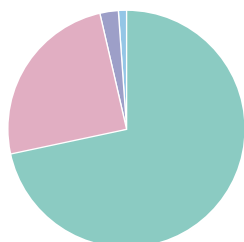
Trimestre de 12 semaines clos le 14 septembre 2019

Ventes par réseaux



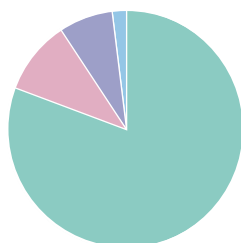
— Succursales et centres spécialisés	
● Consommateurs	72,5%
● Titulaires de permis	13,3%
● Agences et autres clients	4,7%
	<hr/>
	90,5%
● Grossistes-épiciers	9,5%

Ventes par catégories de produits



● Vins	71,1%
● Spiritueux	25,2%
● Boissons panachées	2,8%
● Bières, cidres et produits complémentaires	0,9%

Ventes en volume par catégories de produits



● Vins	77,9%
● Spiritueux	12,3%
● Boissons panachées	8,0%
● Bières, cidres et produits complémentaires	1,8%

SOMMAIRE DES VENTES

Trimestres clos les 14 septembre 2019 et 15 septembre 2018
(en millions de dollars canadiens et en millions de litres, sauf indications contraires)
(non audités)

	Trimestres de 12 semaines clos les		Périodes de 24 semaines closes les	
	14 septembre 2019	15 septembre 2018	14 septembre 2019	15 septembre 2018
VENTES PAR RÉSEAUX				
Succursales et centres spécialisés				
Consommateurs	585,0 \$ 34,8 L	529,6 \$ 32,3 L	1 135,2 \$ 66,9 L	1 065,2 \$ 64,6 L
Titulaires de permis	107,9 5,1	103,4 5,0	217,4 10,1	210,7 10,1
Agences et autres clients	37,9 2,8	36,7 2,8	71,5 5,4	67,7 5,1
	730,8 42,7	669,7 40,1	1 424,1 82,4	1 343,6 79,8
Grossistes-épiciers	76,4 9,0	78,2 9,1	146,8 17,6	159,0 18,9
Ventes totales	807,2 \$ 51,7 L	747,9 \$ 49,2 L	1 570,9 \$ 100,0 L	1 502,6 \$ 98,7 L
VENTES PAR CATÉGORIES DE PRODUITS				
Vins	573,7 \$ 40,3 L	540,6 \$ 39,1 L	1 119,7 \$ 78,0 L	1 090,1 \$ 78,5 L
Spiritueux	203,4 6,3	181,7 5,8	393,3 12,2	361,0 11,5
Boissons panachées	23,1 4,1	18,9 3,4	44,5 8,0	37,9 6,9
Bières, cidres et produits complémentaires	7,0 1,0	6,7 0,9	13,4 1,8	13,6 1,8
Ventes totales	807,2 \$ 51,7 L	747,9 \$ 49,2 L	1 570,9 \$ 100,0 L	1 502,6 \$ 98,7 L
AUTRES INDICATEURS				
Variation annuelle (en pourcentage)				
Ventes (\$)	7,9 %	(0,6)%	4,5 %	3,6 %
Ventes en volume (L)	5,0 %	(2,0)%	1,3 %	1,8 %
Prix de vente moyen au litre en succursale ⁽¹⁾	18,73 \$	18,34 \$	18,91 \$	18,47 \$
Achat moyen en succursale ⁽²⁾	49,05 \$	48,27 \$	48,92 \$	48,06 \$

(1) Consommateurs (excluant les taxes de vente)

(2) Déboursé moyen par les consommateurs (incluant les taxes de vente)

Certains chiffres comparatifs ont été redressés en fonction de la présentation adoptée au cours du trimestre.

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

Rétrospective des 5 derniers exercices financiers
(en millions de dollars canadiens, sauf indications contraires)
(non audités)

	T2 2019-2020	T2 2018-2019	T2 2017-2018	T2 2016-2017	T2 2015-2016
RÉSULTATS FINANCIERS					
Ventes	807,2 \$	747,9 \$	752,2 \$	739,3 \$	711,7 \$
Bénéfice brut	412,3	381,4	380,6	399,7	383,2
Charges nettes ⁽¹⁾⁽²⁾	115,0	112,5	114,4	121,0	124,0
Résultat net et résultat global	297,3	268,9	266,2	278,7	259,2
Revenus gouvernementaux ⁽³⁾	565,5	521,5	516,4	529,2	500,4
SITUATION FINANCIÈRE ET TRÉSORERIE					
Fonds de roulement net ⁽²⁾	168,1 \$	190,6 \$	133,6 \$	141,1 \$	114,0 \$
Actif total ⁽²⁾	1 252,3	859,3	845,8	834,1	747,0
Dividende et avances versés à l'actionnaire	196,9	186,7	184,7	197,0	193,0
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ⁽²⁾	334,1	248,0	265,7	317,4	273,1
CHARGES NETTES					
Rémunération du personnel ⁽⁴⁾	82,1 \$	79,8 \$	81,2 \$	82,3 \$	83,6 \$
Frais d'occupation d'immeuble ⁽²⁾⁽⁵⁾	20,8	20,5	21,0	21,5	21,3
Frais d'utilisation de l'équipement et des fournitures ⁽⁵⁾	7,2	8,4	8,1	9,3	9,6
Autres charges ⁽²⁾	4,9	3,8	4,1	7,9	9,5
	115,0 \$	112,5 \$	114,4 \$	121,0 \$	124,0 \$
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS					
Projets immobiliers ⁽⁶⁾	2,2 \$	1,2 \$	2,0 \$	1,3 \$	3,0 \$
Développement des systèmes informationnels	3,3	1,5	2,9	2,3	3,5
Matériel roulant et équipement	0,2	0,1	0,2	0,3	0,3
	5,7 \$	2,8 \$	5,1 \$	3,9 \$	6,8 \$
RATIOS D'EXPLOITATION (en pourcentages des ventes)					
Bénéfice brut	51,1 %	51,0 %	50,6 %	54,1 %	53,8 %
Résultat net et résultat global	36,8 %	36,0 %	35,4 %	37,7 %	36,4 %
Charges nettes ⁽¹⁾⁽²⁾	14,2 %	15,0 %	15,2 %	16,4 %	17,4 %

(1) Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les charges financières nettes.

(2) Les états financiers intermédiaires résumés reflètent l'adoption, au 31 mars 2019, de la norme IFRS 16. Pour plus de précisions sur cette norme, consulter la note 4 des notes afférentes aux présents états financiers.

(3) Comprennent le résultat net, les taxes de vente, la taxe spécifique sur les boissons alcooliques et les droits d'accise et de douane

(4) La rémunération du personnel inclut la masse salariale, les avantages sociaux, les coûts relatifs aux régimes de retraite ainsi que d'autres frais reliés aux avantages du personnel.

(5) Incluant les charges d'amortissements et l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation

(6) Comprennent principalement les coûts liés à la modernisation du réseau des succursales et au réaménagement des centres de distribution et administratifs

Certains chiffres comparatifs ont été redressés en fonction de la présentation adoptée au cours du trimestre.